

École primaire de RANDENS

Place de la Mairie

73220 RANDENS

Ce.0731314G@ac-grenoble.fr / tél : 04-79-36-33-71

Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 4 avril 2017

Présents :

- Équipe pédagogique : Mmes ANGERAND, DREGE, GALLICE, GIANSETTO et Mr FOUCAULT
- DDEN : Mme SERVANT
- Mairie : Mr le Maire et Mme SCHULZ
- Parents délégués : Mmes DELVAEL, REGALLET, SANFILIPPO et Mr KUBIAK

Excusés :

- Mairie : Mmes BERTHEAU, GAZET, MASSUTTI et NEGRETTI
- IEN : Mr JULIEN
- Parent délégué : Mme COMBET

1. Prévision des effectifs pour l'année scolaire 2017/2018:

Tout d'abord, la directrice souhaite actualiser les effectifs de cette année scolaire en cours.

En effet, deux élèves de PS, deux élèves de MS et un élève de CE1 ont intégré l'école. De plus, une élève de MS, un élève de CE2 et deux élèves de CM2 ont été radiés pour cause de déménagements.

Par conséquent, les effectifs de l'école sont les suivants : la classe des PS/MS compte 28 élèves, la classe des GS/CP reste inchangée avec 25 élèves, la classe des CE1/CE2 compte toujours 25 élèves et la classe des CM1/CM2 compte désormais 26 élèves.

Soit un total de 104 élèves et 69 familles.

Les effectifs pour l'année scolaire 2017/2018 seront calculés en fonction des critères suivants :

- le nombre de naissances déclarées en mairie,
- les contacts téléphoniques avec certains parents (pour des inscriptions ou radiations).

Actuellement, voici les informations dont dispose la directrice :

- 6 élèves de PS devraient faire leur rentrée en septembre prochain,
- 5 radiations ont d'ores et déjà été demandées pour cause de déménagement et d'orientation.

Concernant les nouvelles inscriptions, si une famille ne réside pas à RANDENS, mais qu'elle souhaite tout de même inscrire son enfant à l'école du village, une dérogation doit être demandée et elle devra se rapprocher de Monsieur le Maire.

De plus, si une famille a obtenu une dérogation pour inscrire son enfant à l'école de RANDENS, alors les enfants de la fratrie seront également inscrits.

Il y a 15 départs prévus en 6^{ème}.

Les effectifs sont susceptibles d'être modifiés suite à des maintiens, à des raccourcissements de cycle, à de nouvelles inscriptions ou à des départs. Les effectifs se préciseront dans les mois à venir, la directrice tiendra des permanences pour les inscriptions durant le mois de juin : les vendredis (du 2 juin au 16 juin) et un samedi matin (le 17 juin).

Pour l'instant, aucune décision n'a été prise concernant la répartition.

2. Budget école pour l'année scolaire 2017/2018:

- **Le budget alloué chaque année civile par la mairie** concerne les fournitures scolaires (manuels scolaires, fichiers, cahiers, feutres et crayons, peinture, jeux éducatifs...), l'achat de matériel du type « relieuse / plastifieuse / imprimante... », l'achat de matériel pour l'éducation physique et sportive, les ramettes de papier et les timbres.

Pour l'instant, la Mairie n'a pas encore communiqué le montant de ce budget.

La directrice précise que tant que le budget alloué par la mairie le permettra, aucune fourniture scolaire ne sera demandée aux familles. Par ailleurs, si dans les années à venir, du matériel devait être demandé, une liste sommaire serait alors soumise au conseil d'école pour avis.

Investissement : Dans un projet de modernisation du parc informatique de l'école, les enseignants souhaiteraient opter pour l'installation dans chaque classe d'un vidéoprojecteur fixé au plafond et d'un écran rétractable. Ces outils permettraient à chaque classe d'avoir accès rapidement, facilement et quotidiennement aux technologies d'information et de communication.

Ensuite, les enseignants économiseront sur leur budget annuel pour acquérir encore deux ou trois tablettes. Enfin, il serait judicieux d'investir dans 4 ordinateurs portables pour permettre de travailler en demi-classe.

Mr le Maire prend note de ces demandes et souhaite que l'équipe enseignante rédige une demande complète. Par ailleurs, la Mairie s'est renseignée et a demandé un devis pour équiper la classe des CM1/CM2 avec un TBI (Tableau Blanc Interactif).

- **La coopérative scolaire** permet à l'équipe enseignante de financer des projets tout au long de l'année.

- **Le sou des écoles** est un soutien financier important et indispensable pour la réalisation des projets pédagogiques tels que le cycle ski nordique, les cycles natation, le cycle vélo VTT et le cycle kayak.

L'équipe enseignante remercie vivement tous les bénévoles de l'association.

De plus, nous tenons à remercier les parents agréés qui se sont mobilisés et qui vont se mobiliser lors des cycles de ski nordique, natation, et vélo VTT. Sans eux, ces sorties pédagogiques n'auraient pas pu avoir lieu.

3. Présentation des actions réalisées dans le cadre du projet d'école :

Les **objectifs** du projet d'école sont :

- Elaborer un seul et même livret adapté à l'école primaire qui retrace la scolarité de l'élève de la PS au CM2. **Cet objectif est devenu obsolète car désormais, un seul et même outil retrace la scolarité de chaque élève du CP à la 3^{ème}. De plus, de la PS à la GS, un livret de progrès a été réalisé par l'équipe enseignante l'an passé et est utilisé depuis.**

-Produire une ou plusieurs œuvres littéraires par classe afin d'enrichir le vocabulaire et améliorer la capacité d'écriture des élèves. **La classe des CE1/CE2 s'est investie dans la production d'un petit livre à partir de photographies de la commune. Les élèves de la classe des CM1/CM2 ont commencé la rédaction d'un recueil de textes rédigés tout au long de l'année.**

-Améliorer les résultats des élèves en résolution de problèmes en participant chaque année au Rallye-Maths. **Les élèves de MS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2 ont participé à la manche d'entraînement et à la manche principale de ce rallye. Nous attendons les résultats...**

-Utiliser de façon systématique des logiciels dans les divers domaines d'apprentissage, pour permettre aux élèves en difficulté ou à besoin particulier d'aborder les notions différemment. **Des outils numériques (ordinateurs portables, vidéoprojecteurs, tablettes) ont été utilisés par l'ensemble des élèves dans plusieurs domaines d'apprentissage avec la collaboration de l'EVS.**

Stage de remise à niveau pour l'année scolaire 2017/2018 :

Depuis 2008, des stages de remise à niveau pour les élèves de CM1 et CM2 présentant des difficultés en mathématiques et en français sont proposés et organisés. Ces stages se dérouleront durant deux périodes : les vacances de printemps et les vacances d'été. Pour le stage de la semaine du 24 au 28 avril, 7 élèves ont été proposés pour y participer et finalement 4 familles ont accepté.

-Question de Mme SERVANT : Où ce stage aura-t-il lieu ?

Réponse de la directrice : Ce stage aura lieu à l'école d'Argentine.

4. Bilan du PEDT (Projet Educatif Territorial) actuel et prévision pour l'an prochain :

La mairie de RANDENS ainsi que l'école ont été destinataires dans le courant du mois de janvier d'un courrier du directeur académique des services de l'Education Nationale concernant le renouvellement du PEDT de la commune pour la période 2017/2020.

Le PEDT actuel avait été signé pour une durée de 3 ans.

La parole est donnée aux représentants de la mairie.

Mr le Maire et ses conseillères ont décidé de reconduire le PEDT dans les mêmes termes que celui qui vient de s'achever. L'emploi du temps ne sera donc pas modifié.

-Question de Mme SERVANT : *Y a-t-il eu cette année une baisse des effectifs participant aux TAP ?*

Réponse de Mr le Maire : *Une baisse d'environ 20% a été notée.*

5. Bilan des sorties pédagogiques déjà effectuées ou envisagées :

→ Sorties / Manifestations effectuées ou en cours:

- PS/MS: la visite du hameau du Père-Noël à Andilly, spectacle de cirque à Albertville le 3 avril.
- GS/CP: cycle ski nordique au Col du Chaussy (4 séances), cycle natation (9 séances)
- CE1/CE2 : cycle ski nordique au Col du Chaussy (4 séances), cycle natation (9 séances)
- CM1/CM2 : cycle natation (7 séances) avec validation du « Savoir Nager », un spectacle musical au Dôme Théâtre à Albertville

→ Sorties / manifestations envisagées :

- CM1/CM2 : un cycle kayak en partenariat avec l'école d'Épierre, un cycle vélo VTT « Entre lacs » le 23 mai et une demande pour visiter le CESAM de Sainte Marie de Cuines est en cours.

Manifestations de fin d'année :

a. Organisation des olympiades (ateliers sportifs multiniveaux) dans le courant de la semaine du 3 au 7 juillet.

b. Tous les élèves de l'école participeront à un spectacle de fin d'année dont le thème est « Voyage au cœur des contes ». Cette représentation se tiendra le vendredi 30 juin et sera suivie d'un barbecue organisé par le sou des écoles.

6. Compte-rendu financier de la coopérative scolaire :

Le solde à ce jour est de 1 157,79 €.

Les dépenses: 552,54 euros (projets de classe)

En 2016, la Mairie n'a versé aucune subvention à la coopérative scolaire.

Mme ANGERAND et la directrice rappellent que le cahier de comptes est consultable à tout moment.

7. Travaux et matériel:

Remerciements : Remplacement de la porte vitrée à l'entrée de la classe des GS/CP.

Travaux :

a. L'arrêt de la porte d'entrée des GS/CP a été cassé, il faudrait le remplacer et l'installer en haut de la porte.

b. Les toilettes dans les vestiaires des GS/CP sont à refixer au sol.

c. Remplacer le plafonnier et les néons manquants dans la classe des CE1/CE2.

d. En maternelle : Une odeur très désagréable s'échappe toujours des toilettes, la porte extérieure de ces mêmes toilettes est très difficile à ouvrir et à fermer.

Pourrait-on envisager d'enlever les trois urinoirs et les remplacer par des petites toilettes ?

Cet hiver, une forte déperdition de chaleur a eu lieu dans la classe des maternelles, pourrait-on installer une porte entre le vestiaire et la classe ?

Vestiaire des GS/CP et CE1/CE2: Serait-il envisageable de vérifier les canalisations, car à chaque retour de vacances, l'eau qui s'écoule des robinets est de couleur marron ?

Réponse de Mr le Maire: *Demander à la personne réalisant le ménage dans les classes de faire couler l'eau pendant les vacances.*

Matériel : L'équipe enseignante souhaiterait améliorer l'agencement des vestiaires de la maternelle et de la classe des GS/CP, en effet, l'équipe souhaiterait enlever les petits bancs et les remplacer par un banc en bois sous lequel des petits casiers accueilleraient les chaussons.

Mr le Maire prend note de toutes ces demandes.

8. Questions des parents délégués :

Aucune question n'a été transmise à l'équipe enseignante.

9. Compléments d'informations apportés par Mr le Maire :

Mr le Maire transmet le registre de sécurité à la directrice en précisant que deux protocoles ont été rajoutés à ce document.

-Le premier concerne l'évacuation des personnes à mobilité réduite devant transiter par la classe des GS/CP. Au départ, une rampe d'accès devait être construite puis finalement si une évacuation doit avoir lieu, un adulte prendra en charge la personne à mobilité réduite.

-Le second concerne l'aération quotidienne des salles de classe. 15 minutes d'aération par jour sont requises.

Enfin, Mr le Maire souhaite que la directrice consigne par écrit les exercices d'évacuation réalisés dans ce document.

La directrice.
Mlle DREGE.